



*Ain todo no es habeado*

## SOMMAIRE

Le mot du Maire..... p.1

Echos  
du conseil municipal.... p.2

Budget ..... p.3

Informations municipales :  
Centre de rencontre..... p.3  
Forêt communale..... p.3  
Cérémonies..... p.3  
Nouveau drapeau ..... p.3  
Les vœux ..... p.4  
Boîte à livres ..... p.4  
L'école ..... p.4

Mirefleurs ..... p.5

Les fêtes patronales..... p.5

C.C.A.S. .... p.6

La vie des associations :  
Les amis de la Panhard .. p.6  
Culture & loisirs ..... p.7  
La bibliothèque..... p.7

Les informations  
de sécurité et de civilité :  
Divers rappels..... p.8

Infos & documents  
administratifs ..... p.8  
Les services d'urgence... p.8

Coordonnées Mairie..... p.8



# Bulletin municipal

2024 N° 36

## Le mot du Maire

Chères Mirepeichoises, chers Mirepeichois,

La Communauté des Communes du Pays de Nay dont Mirepeix fait partie a lancé les travaux de la piste cyclable protégée au niveau du Chemin latéral (chemin qui longe la voie ferrée). Cet itinéraire de 10 km réservé aux vélos et aux circulations non motorisées prévoit de relier Coarrazze à Assat. La partie concernant Mirepeix est aujourd'hui complètement rénovée et les travaux sur les autres villages vont se dérouler au cours de l'année 2024. Nous sommes très fiers de ce projet commun qui va permettre aux familles de se balader en toute sécurité lors de leurs loisirs et qui va favoriser la mobilité douce pour les déplacements domicile-travail.

Nous sommes également ravis de vous annoncer la rénovation complète du site internet de notre commune que vous trouverez à l'adresse suivante : <https://mirepeix.fr>. Vous y trouverez l'histoire de Mirepeix, des sujets sur l'intercommunalité, la présentation des élus, les infos sur les séances du Conseil Municipal, la présentation du budget de la commune, les démarches administratives et les réglementations, les actualités sur la vie quotidienne, les informations sur toutes les associations mirepeichoises, les horaires d'ouverture de la mairie. N'hésitez pas à aller le consulter !

Le projet de la Saligue dont je vais vous parler maintenant est un des projets qui me tiennent le plus à cœur. Ce projet consiste à complètement renaturer un champ agricole qui se situe en contrebas du lotissement Les Hauts du Gave (en prenant le chemin vers le lac de Baudreix après la centrale hydroélectrique). Une forêt va donc remplacer le champ agricole. Cette démarche écologique vise à renaturer la Saligue et à protéger les puits de captage d'eau potable. Piloté par la mairie de Mirepeix, le syndicat de production d'eau potable et la mairie de Baudreix, ce projet a été mené en collaboration avec un cabinet spécialisé et a été validé par l'Etat. Les essences locales ont été soigneusement sélectionnées en tenant compte de leur capacité à s'adapter au changement climatique. La première plantation est actuellement en cours et une deuxième aura lieu le 6 décembre prochain. Cette journée sera dédiée aux enfants de l'école. Enfin, nous ferons appel à une participation citoyenne pour une journée de plantation en collectif le 7 décembre. Vous recevrez tous la documentation concernant ce projet dans vos boîtes aux lettres. Une signalétique sera également installée sur place pour présenter le projet. J'espère que vous partagerez comme moi un engouement pour cette belle initiative et que vous serez nombreux à venir participer à la plantation en collectif !

Je souhaite une belle année scolaire à nos élèves mirepeichois, à l'équipe pédagogique et à notre nouvelle directrice d'école Nathalie Perennes !

Pour finir, sachez que l'équipe municipale et moi-même sommes toujours à votre disposition si vous avez des questions.

Votre maire dévoué,

Stephane VIRTO

# Echos du conseil municipal :

## 19 septembre 2023

- Budget 2023 : ligne de trésorerie
- Questions diverses

## 26 septembre 2023

- Budget 2023 : décisions modificatives N°1 à 3
- CCPN : Convention contrôle en entretien des poteaux incendie 2023-2026
- Urbanisme : Exercice du droit de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles
- CCPN : Modification des statuts : complément à la compétence GEMAPII
- Le personnel : Conventions de mise à disposition d'Accompagnants pour Elèves en Situation de Handicap (AESH)
- Budget : Examen de devis
- Usage de la délégation du Conseil au Maire
- Questions diverses

## 14 novembre 2023

- Budget 2023 : décision modificative n°4
- Territoire Energie 64: Convention pour réseau de distribution souterraine parcelles B241 et B242
- Territoire Energie 64: Convention pour coffrets de réseau de distribution ou de branchements individuels et liaisons de branchements individuels parcelle B241
- Territoire Energie 64: Convention pour coffrets de réseau de distribution ou de branchements individuels et liaisons de branchements individuels parcelle B247
- Territoire Energie 64: Convention pour coffrets de réseau de distribution ou de branchements individuels et liaisons de branchements individuels parcelle B683
- Budget : délibération fixant les durées d'amortissement
- Définition des Zones d'accélération pour la production d'Énergies Renouvelables (ZA EnR) : lancement de la concertation
- CCPN : modification des statuts pour mise à jour de l'adresse du siège social
- Usage de la délégation du Conseil au Maire
- Territoire Energie 64: Convention pour ouvrage d'éclairage public et prise illumination parcelles B241 et B242
- Questions diverses

## 6 décembre 2023

- Budget 2023 : décision modificative n°6
- Budget : Admissions en non-valeur
- Budget : Tarifs municipaux 2024
- LLe personnel : Mise à jour du tableau des effectifs
- CCPN : Convention Ecole / Piscine NAYEO
- Commerces : Avis sur l'ouverture dominicale des commerces 2024
- Validation du projet de périmètre pour un schéma d'aménagement et de gestion des eaux souterraines de Gascogne
- Eglise : Réfection de la couverture du clocher et subventions
- Agence Paloise de Services : Renouvellement de la convention de mise à disposition 2024
- Urbanisme : Cession Commune/ Vétérinaires
- Usage de la délégation du Conseil au Maire
- Questions diverses

## 25 janvier 2024

- Budget 2024 : dépenses d'investissement-utilisation des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent dans la limite du quart des crédits.
- Communauté de communes : convention Ado'bus
- Office national des forêts : programme forestier 2024
- Le personnel : demande de congés bonifiés 2024
- Usage de la délégation du Conseil au Maire
- Questions diverses

## 21 février 2024

- Budget : Dépenses d'investissement – Utilisation des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent dans la limite du quart des crédits – délibération complémentaire
- Budget : Examen de devis
- Définition des Zones d'accélération des énergies renouvelables : Bilan de la concertation et arrêt des ZAEnR
- Contrat d'entretien campanaire – Eglise de Mirepeix
- Usage de la délégation du Conseil au Maire
- Questions diverses

## 9 avril 2024

- Compte de gestion 2023 du Responsable du SGC Nay-Morlaàs
- Compte administratif 2023

- Affectation du résultat
- Fixation des taux des taxes directes locales
- Subventions aux associations
- Participation aux organismes publics
- Amortissements
- Provisions pour risques
- Etat récapitulatif annuel des indemnités des élus
- Budget primitif 2024
- Fêtes de Mirepeix : apéritif, repas, animation
- Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée pour les travaux d'aménagement visant la reconquête de la Saligue à l'amont du champ captant de Baudreix
- Territoire Energie 64 : Gros entretien éclairage public – Affaire N°24GEEO97 (ancien lotissement le Pré du roi)
- Questions diverses

## 13 juin 2024

- Marché de réfection de la toiture de l'église : convention APGL
- Marché Aménagement de la rue du Centre : choix des entreprises pour la maîtrise d'œuvre
- Décision Modificative n°1
- Tarifs cantine et portage de repas à compter du 1 septembre 2024
- Participation aux frais de fonctionnement école de Mirepeix 2024/2025
- Actualisation délibération dépenses Publicité, Publications, Relations publiques
- Vente de la sono
- Ouverture dominicale des commerces 2025
- Usage de la délégation du Conseil au Maire
- Vente de pavés
- Questions diverses

## 18 juillet 2024

- Urbanisme : convention de participation des communes au service urbanisme de la Communauté de Communes du Pays de Nay
- Centre hospitalier des Pyrénées : convention d'occupation de la salle polyvalente
- Territoire Energie : Servitude parcelle ZB 69
- Usage de la délégation du Conseil au Maire
- Questions diverses

## Budget

### Compte administratif

Le compte administratif de l'année 2023 conforme au compte de gestion a été voté à l'unanimité.

Dépenses de fonctionnement réalisées au cours de l'exercice : 592 820,21 €, recettes de fonctionnement : 740 545,11 €.

Dépenses d'investissement réalisées au cours de l'exercice : 374 378,15 €, recettes d'investissement 406 406,66 €.

Résultat de clôture. Fonctionnement : 147 724,90 €. Investissement : 32 028,51€.

### Budget 2024

#### Fixation des taux

Vote des taux des taxes communales. Compte tenu des bases d'imposition notifiées par l'état le produit fiscal à taux constant serait de 425 096 €. Un produit fiscal de 431 426 € étant nécessaire pour garantir l'équilibre du budget, le Conseil Municipal a décidé une augmentation mesurée des taux de 1,50%.

Les taux des taxes communales votées pour l'année 2024 sont les suivants :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 23,83% (taux 2023 : 23,48%)

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 34,55% (taux 2023 : 34,04 %)

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 8,41% (taux 2023 : 8,29%)

#### Budget primitif

Le budget est voté chapitre par chapitre. La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 790 889,90 € et la section d'investissement à 456 161,81 €.

Le budget est voté à l'unanimité.

#### Subvention attribuées aux associations

Le maire expose au Conseil les demandes de subventions émanant des associations. Après discussion et vote, les subventions sont attribuées comme suit :

- Est-Béarn-Basket : 1 000,00 €
- Coopérative scolaire (OCCE) : 500,00 €
- Association des Parents d'Élèves : 500,00 €
- Culture et loisirs (section théâtre) : 300,00 €

## Les infos municipales :

### Centre de rencontres

Le Conseil Municipal a décidé d'arrêter complètement la location aux particuliers suite aux récents débordements, dégradations et nuisances sonores répétées. Cette décision va permettre d'ouvrir de nouveaux créneaux pour les associations du village. Nous avons investi dans une nouvelle porte côté Maison pour Tous car l'ancienne avait été fortement dégradée.

### Forêt communale

Un nouveau garde ONF devrait arriver prochainement. En novembre, nous avons procédé à des coupes de bois et les lots ont été attribués via tirage au sort aux particuliers mirepeichois. La vente annuelle aux professionnels a, quant à elle, généré 10000 euros de recettes. A la suite de ces coupes, de nouvelles plantations sont réalisées, et ce sont de nouvelles essences qui résistent mieux aux changements climatiques qui sont introduites dans la forêt communale.

### Cérémonie du 11 novembre



### Nouveau drapeau communal

La commune s'est dotée d'un nouveau drapeau pour les anciens combattants arborant le blason du village.

Notre porte drapeau local, Alain Baverel, a eu l'honneur de le dévoiler lors de la cérémonie du 11 novembre.

Ainsi, notre nouvel étendard s'inclinera en hommage aux enfants de Mirepeix qui ont combattu et donné leur vie pour un monde libre.



### Cérémonie du 19 mars



## Les vœux



## L'école

Nous avons équipé de vidéo-projecteurs interactifs les trois classes élémentaires de notre groupe scolaire pour un coût de 13000 euros. Cet équipement performant permet un apprentissage ludique et incite au travail collaboratif. Il transforme un mur ou un écran en une surface interactive et permet également à l'utilisateur d'interagir avec un stylet ou directement avec le doigt sur le contenu projeté.

L'équipe municipale et le maire ont été très touchés par la lettre de remerciement des élèves du groupe scolaire. Nous les remercions à notre tour. Un grand merci également à l'APE qui a fait don de 6 ordinateurs à la classe de CM1-CM2 !

Concernant la classe de CM1-CM2, la mairie a également financé l'installation d'une estrade afin que les élèves puissent plus facilement accéder au tableau numérique et la pose de stores sur les portes vitrées pour protéger du soleil.

Nous avons également décidé de maintenir les livres individuels comme cadeaux de Noël et nous avons également décidé d'investir à chaque rentrée scolaire pour une série de romans pour les classes de CE et CM qui seront utilisés en classe pour les activités de lecture suivie.

Nous tenons à vous informer que nous avons dû enlever des arbres malades de la cour d'école, et en lieu et place, nous avons procédé à la plantation de 4 prunus. Nous avons consulté Bertrand Berges-Ragoche de chez Jardinerie Sylvie pour ce choix. Les prunus font de très jolies fleurs roses au printemps et de belles feuilles rouges en automne. Ils sont également peu allergènes pour les enfants.

Le mur d'enceinte de l'école a également été rehaussé pour des raisons de sécurité, par nos employés municipaux, pour un coût de 3000 euros. La sécurité de nos petits mirepeichois est pour nous une priorité.

Il est à noter que la mairie finance intégralement les sorties piscine pour les enfants du groupe scolaire (3400 euros : bus et entrées). Il est important pour nous que la gratuité soit appliquée à toutes les

## Boîte à livres

Le 12 janvier a été inaugurée une boîte à livres, fabriquée par le lycée des métiers d'art de Coarrazze. Elle est positionnée devant la bibliothèque, place Henri Prat.

Les livres sont à disposition librement. Vous choisissez, vous emportez, vous ramenez ou pas et vous en apportez si vous voulez.

Le but est de les faire voyager au gré des envies des uns et des autres.

Bonne promenade parmi les livres !



familles. Faire en sorte que tous les enfants apprennent à nager en sécurité est un levier majeur de prévention des accidents de la vie courante. Ainsi, permettre à chacun de pouvoir nager en sécurité dès le plus jeune âge est une priorité.

Pour cette nouvelle rentrée scolaire, notre groupe scolaire accueillera un peu moins de 90 élèves (départ de 16 CM2 et arrivée de 5 PS). Nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle directrice Nathalie Perennes. Directrice de l'école d'Assat, madame Perennes a décidé de nous rejoindre pour notre plus grand plaisir. Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil !

Dernière information mais qui a son importance, la mairie a signé une convention avec tous les centres de loisirs du Pays de Nay. Cette convention permet aux parents mirepeichois de bénéficier d'un tarif préférentiel appliqué directement par les centres aérés. La mairie prend en charge une partie du coût de fonctionnement. Montant versé par la mairie : (2023 : 3526€ ; 2024 : 5227€).

Bravo à la classe de GS/CP de madame Jousseaume qui a gagné le prix coup de cœur « artistes en herbe » ainsi que le 1<sup>er</sup> prix du zoo d'Asson pour sa sculpture « Mystery cube » réalisée dans le cadre de l'édition Festiv'arts 2024 d'Arros De Nay.



## Mirefleurs

Le 28 avril a eu lieu Mirefleurs, grande fête des fleurs, de la nature et du bien-être de Mirepeix. Encore un succès fou pour cet événement devenu incontournable dans la Plaine de Nay. 120 exposants se sont installés au sein du magnifique site de la Bareilhe près du Gave. Le public fidèle à cette belle fête mirepeichoise est venu nombreux. Les enfants n'ont pas été oubliés lors de cette agréable journée. Ils ont pu participer à



un atelier Land Art, faire du cheval à pédales, découvrir d'incroyables oiseaux exotiques ! L'équipe organisatrice composée de conseillers municipaux, de membres d'associations et de bénévoles a été ravie de cette belle journée qui s'est déroulée dans une ambiance joviale et vous donne d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine.



## Les fetes patronales

Les fêtes communales se sont déroulées, comme le veut la tradition, le 1<sup>er</sup> week-end du mois de mai. Après un hommage à nos chers disparus au monument aux morts, suivi d'un apéritif offert par la mairie, le repas préparé par le traiteur Au bon

accueil - La Régalade a été servi dans la salle des sports à la Bareilhe. L'animation musicale, assurée par Couleur Café (M. et Mme Italiano) de Vic-en-Bigorre, a été très appréciée des danseuses et danseurs. Les experts du Madison ont pu se déhancher !



La commune de Mirepeix s'est dotée il y a de nombreuses années d'un Centre Communal d'Action Sociale. Le C.C.A.S., présidé par le Maire de la commune, est constitué en nombre égal de conseillers municipaux et de membres non élus.

Les actions sociales mises en place par le C.C.A.S. s'adressent à différentes catégories de mirepeichois.

- Aides aux étudiants boursiers.
- Don au collectif alimentaire de Nay, car hélas, certaines familles de Mirepeix ont recours à la banque alimentaire.
- Organisation d'une sortie pour les familles en juillet.
- Le repas de fin d'année, avec gratuité pour les + de 65 ans et pour ceux qui ne peuvent y participer, distribution d'un coffret-cadeau. (un par personne seule, ou un plus conséquent pour un couple).
- Les vœux du Maire aux plus de 60 ans avec le goûter de la galette des rois.
- Service de distribution de repas à domicile, en liaison chaude, pour les personnes de plus de 60 ans ou en retour d'hospitalisation.
- Adhésion au S.I.V.O.M. d'aide à domicile de la plaine de Nay, afin de permettre, par ces aides quotidiennes, aux personnes fragilisées de les maintenir le plus possible au domicile.
- Attention particulière portée aux personnes isolées et fragilisées et mise en relation si nécessaire avec l'assistante sociale de secteur du Conseil Départemental.

## Repas de Noël

Pas moins d'une centaine de personnes étaient présentes le dimanche 26 novembre dernier au repas de Noël organisé par le CCAS de la commune. Le très bon repas préparé par le traiteur « Luro » de Bizanos a été offert aux mirepeichois de 65 ans et plus. L'animation de cette journée assurée par le groupe « couleur café » a été fort appréciée de tous les convives.

Ce fut un très agréable moment de convivialité partagée, riche de bavardages, de rires, de chants et de danses.

Soixante et onze colis gourmands ont été distribués aux aînés n'ayant pu participer au repas.



## Galette des Rois

La cérémonie des vœux a été suivie le lendemain, samedi 26 janvier, du goûter du nouvel an qui réunit les aînés du village invités par le CCAS de la commune.



La traditionnelle galette fut accompagnée, pour les gourmands, du délicieux chocolat chaud préparé par Pilar Moreno.



## Sortie des familles

### Sortie à AQUA-BEARN.

Devant le succès rencontré l'an passé, Le C.C.A.S a proposé de renouveler l'expérience à « Aqua-Béarn » près d'Oloron.

Cette journée prévue pour le 6 juillet dernier avait recueilli 56 inscriptions. Cependant, la météo capricieuse de ce mois de juillet a malheureusement contraint les organisateurs à annuler cette sortie.

Mais ce n'est que partie remise ! Rendez-vous en juillet 2025 !

## La vie des associations :

### Les Amis du Bicylindre Panhard

Après une petite balade avec nos Panhard qui nous a promenés dans la campagne de la Vath-Vielha, nous avons aligné nos bicylindres sur la place du centre de rencontre Henri Prat, 14 Panhard étaient présentes allant de la Dyna X de 1949 aux dernières 24 de 1967, sans oublier les célèbres Dyna Z et PL17 et les plus confidentielles Junior, Scarlette et les dérivés D.B.

La fin de matinée fut consacrée à une initiation aux gestes qui sauvent réalisée par notre trésorier, et enfin aux alentours de midi nous nous sommes retrouvés pour le repas dont le thème cette année était « raclette ». Le soleil étant de la partie nous avons pu partir l'après midi pour une balade pédestre le long du Canal, où nous avons pu écouter quelques anecdotes

d'enfance de mon père Marc Courrèges.

Je tiens à remercier les adhérents pour leur participation, Mr Le Maire et ses adjoints pour l'accès à cette salle communale ainsi qu'aux différents services de la Mairie qui répondent toujours présents.

Laurent Courrèges

# Association culture et loisirs Mirepeix

Culture et loisirs Mirepeix a fêté cette année ses 40 ans.

A cette occasion et pour marquer l'événement, le bureau de l'association a organisé un concert avec le groupe corse « FIUMINALE ».

Le 3 juillet dernier, l'église « Saint-Orens » de notre village était comble pour écouter le duo corse qui a enchanté le public. Les deux chanteurs ont gratifié l'auditoire d'un très beau concert mêlant chants corses traditionnels, sacrés ou nés de leurs créations, racontant la Corse au travers de savoureuses anecdotes, partageant avec leur public l'amour de leur île. Au cours de la réception qui a suivi, les bougies du gâteau anniversaire des 40 ans ont été soufflées.

Une bien belle soirée !

aclmirepeix@gmail.com

site : <https://mirepeixacl.wordpress.com>



## SECTION YOGA STRETCH



Responsable de section :  
Florence Fayette-Bourjon

Le yoga et le stretching sont des pratiques qui favorisent le bien-être du corps en ciblant l'élasticité musculaire et la souplesse des articulations. Aucune performance n'est attendue ! On est simplement là pour soi, pour faire du bien à son corps, quels que soient son âge et sa condition physique.

Les sportifs aiment aussi adopter ces pratiques pour la récupération et la flexibilité musculaire, ce qui est essentiel pour éviter les blessures.

L'esprit n'est pas en reste : le travail de la respiration et la relaxation aident à éliminer le stress !

Nos deux animatrices vous guideront avec bienveillance dans une ambiance calme et conviviale.

Stretching Éliane Ladagnous :  
Lundi à 15h30, mardi à 19h,  
mercredi à 9h et à 10h30  
Durée de la séance : 1 h

Yoga Nadège Géronde :  
Mardi à 17h30 et jeudi à 19h  
Durée de la séance : 1h15mn

Renseignements : 06 11 96 26 56  
[yoga.stretching.acl.mirepeix@gmail.com](mailto:yoga.stretching.acl.mirepeix@gmail.com)

Séance d'essai offerte

## ATOUT CHOEUR

Atout Chœur de Mirepeix recrute.

L'ensemble vocal Atout Chœur a élu un nouveau bureau en janvier dernier. Nous accueillons tout au long de l'année de nouveaux choristes. A ce jour, nous sommes 29 et nous recherchons surtout des ténors et des basses pour compléter nos pupitres.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à venir un mercredi de 19h30 à 21h30 au centre de rencontre de Mirepeix pour découvrir notre répertoire (musiques du monde et musique sacrée), tester votre voix et partager un moment convivial mais studieux.

Vous pouvez contacter Isabelle au 06 87 28 82 36 ou Jean-François au 06 15 89 89 50 pour obtenir plus d'informations.

## LE RIDEAU ROUGE

Pour cette nouvelle saison, la pièce choisie par la section théâtre du Rideau rouge est une comédie en trois actes de Charles Istace, « Chasse en Enfer ».

Pour les spectateurs assidus, le rideau rouge avait déjà interprété une pièce du même auteur, « Bonne Planque à la campagne » qui avait suscité beaucoup de rires et d'applaudissements.

La première sera jouée à Arros-de-Nay le vendredi 25 octobre, à 20 heures, à l'occasion de la soirée « Irolade ».

La date de la représentation pour Mirepeix n'a pas encore été fixée, mais la section théâtre est en train de peaufiner son calendrier.

Le Rideau Rouge s'est équipé de trois micros serre tête grâce à une subvention de la mairie et une aide généreuse du Lions club de Nay Larribère. Cet équipement devrait apporter un confort d'écoute pour les spectateurs.

## La Bibliothèque

Reliée aux 7 autres bibliothèques du territoire, la bibliothèque de Mirepeix a accès aux plus de 30000 ouvrages du réseau des bibliothèques de la communauté de communes.

De plus un important fonds de la Bibliothèque départementale permet de répondre aux attentes des lecteurs.

L'action des bibliothécaires bénévoles ne se limite pas à l'ouverture au public. Les classes de l'école de Mirepeix sont reçues une fois par mois : animation, lectures d'histoires ou

de contes, conseils de lecture, prêts de livres. C'est avec satisfaction que nous voyons le cercle des lecteurs s'agrandir : enfants de l'école qui reviennent avec leurs parents mais aussi les nouveaux habitants qui viennent dès leur arrivée dans la commune.

Signalons aussi l'installation récente par la municipalité de la boîte à livres devant la bibliothèque.

Alimentée par des dépôts des uns et des autres, elle est très fréquentée. C'est un élé-

ment nouveau et efficace pour inciter à la lecture.

La prochaine ouverture du nouveau centre culturel, avec une médiathèque, ne changera rien au fonctionnement de la bibliothèque de Mirepeix qui continuera à fonctionner comme par le passé.

Ouverture : Les mercredis de 17 à 19 heures et les vendredis 16h30 à 18h30.

L'adhésion est gratuite.

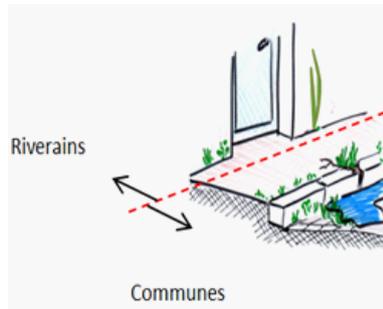
# Informations de sécurité et de civilité :

## RAPPELS

**Pour la tranquillité et le confort de tous,  
il est essentiel que chacun veille à respecter certaines règles de civilité.**

### DÉSHERBAGE

Les nouvelles dispositions légales interdisent l'utilisation de produits phytosanitaires sur le domaine public. Il convient de rappeler que chaque habitant de la commune doit participer à l'effort collectif et qu'il revient à chacun de maintenir la partie « pieds de murs » en bon état de propreté, au droit de sa façade et en limite de propriété.



**La commune réalise des efforts pour protéger l'environnement, l'eau et la santé des citoyens, nous comptons sur le civisme de chacun pour prendre sa part et contribuer à maintenir notre village propre et agréable à vivre.**

### FEUX

Nous rappelons que l'article 84 du Règlement sanitaire départemental stipule que « Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tous autres déchets est également interdit ». Les déchets doivent être apportés à la déchetterie.

## Les services d'urgence

Samu : 15

Police - Gendarmerie 17 - Nay : 05 59 13 22 40

Pompiers : 18

Numéro d'urgence européen : 112

**À noter : Des numéros d'écoute et d'information existent également :**

Enfance en danger : 119

Femmes victimes de violence : 39 19

Prévention du suicide : 31 14

Maltraitance envers les personnes âgées et les personnes en situation de handicap : 39 77

**Animaux errants :** Appeler la mairie. Nous avons une convention avec la S.P.A. d'Ibos.

### TAILLE DES HAIES

Les haies et arbres doivent être taillés afin de ne pas dépasser 2 m maximum de hauteur, ainsi que les parties dépassant **chez les voisins et sur les voies publiques ou privées.**

L'Article 673 du Code Civil stipule que « celui sur lequel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper... ».

**Il est particulièrement important de ne pas gêner la visibilité sur la voie publique ou de masquer les panneaux de signalisation.**

**Il est demandé à chacun de veiller à ce que les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux ne dépassent pas sur la voie publique.**

### BRUITS

L'utilisation d'appareils à moteur thermique (tondeuses, tronçonneuses ...) ou électrique (perceuses, ponceuses ...etc) est autorisée pour les particuliers :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00

(Arrêté Municipal du 09/03/2010).

### RECENSEMENT CITOYEN

Rappel aux retardataires. Les jeunes, filles et garçons, nés en 2008 ont 3 mois, après le jour de leur 16<sup>e</sup> anniversaire pour venir se faire recenser en Mairie, munis du livret de famille de leurs parents et d'une pièce d'identité.

## Infos & documents administratifs

Tout sur le site officiel :

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

### Mairie :

80 route de Lourdes - 64800 MIREPEIX

### Coordonnées :

Téléphone : 05 59 61 11 59

Courriel : [mairie-mirepeix@wanadoo.fr](mailto:mairie-mirepeix@wanadoo.fr)

Site : <https://mirepeix.fr>

### Horaires d'ouverture :

Lundi : 10h00 à 12h00 et 15h30 à 17h30

Mardi : 15h30 à 17h30

Mercredi : 10h00 à 12h00 et 16h00 à 18h00

Jeudi : 15h30 à 17h30

Vendredi : 10h00 à 12h00 et 15h30 à 17h30